3me Année. — N° 48. PARAIT LE SAMEDI 26 NOVEMBRE 1887

SISTERON-JOURNAL

Politique, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance.
Quatre Francs par An
Etranger : le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
Les manuscrits non insérés, ne seront pas rendus

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20 cent.
Commerciales : à forfait
Réclames : la ligne 0,30 cent.

PRIME GRATUITE
A NOS ABONNÉS

L'accueil de plus en plus bienveillant, que trouve « SISTERON-JOURNAL » auprès du public, impose à la Direction de nouveaux sacrifices.

Nous allons publier, pour paraître en décembre, un pour 1888, contenant 40 pages de texte, 24 jolies gravures nouvelles, les foires et marchés de la région, de nombreux bons mots, anecdotes et intéressants récits.

un splendide Almanach illustré

Cet ouvrage du prix de 1 franc en librairie sera **offert gratuitement** à tous les lecteurs et abonnés de

du SISTERON-JOURNAL

Prière à nos abonnés du dehors de nous adresser, en faisant leur demande, 15 centimes pour l'affranchissement de l'Almanach

LA SEMAINE POLITIQUE

IL PARTIRA

Il partira, quoi qu'il puisse ou veuille faire. Samedi dernier, quand l'austère M. Crévy apprit la chute du ministère, il put croire que la crise ministérielle ferait oublier la crise présidentielle.

Il doit être maintenant quelque peu détrompé.

Restituer quarante mille francs au Trésor n'a pas été suffisant pour apaiser la conscience publique indignée.

Offrir des portefeuilles ministériels n'est pas davantage suffisant pour calmer une opposition qui n'a pas un caractère politique, mais bien un caractère de salubrité nationale.

M. Grévy a fait appeler M. Clémenceau. Il lui a laissé pleine liberté d'action, pour constituer à son gré un ministère, et mettre en pratique la politique la plus radicale.

M. Grévy, pour conserver sa place, assisterait impassible, à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Pour peu qu'on fit une exception en sa faveur, il tolérerait parfaitement l'application de l'impôt sur le capital.

Le très honorable Président de la République n'a qu'un seul souci, non pas, comme on pourrait le croire, l'impunité de son gendre si honteusement calomnié, mais le respect de la Constitution.

S'il reste, ce n'est pas pour toucher des émoluments insignifiants, c'est pour défendre la Constitution que des sacrilèges seraient prêts à violer. MM. Freycinet, Goblet, Floquet, lui ont fait comprendre, que sa position n'était plus tenable, que le moment était venu de se retirer des affaires.

M. Clémenceau, très légitimement défiant, lui a fait entendre devant témoins qu'il était devenu un obstacle, au fonctionnement gouvernemental. M. Brisson ne lui a pas caché ce qu'on pensait des « pescadilles » de son gendre et de sa tendresse familiale.

Il veut rester.

Il a été nommé pour sept ans, il veut aller jusqu'au bout, sans quoi la Constitution serait ébranlée.

Le maréchal de Mac-Mahon devait, lui aussi, de par la Constitution, demeurer sept années. Il est parti avant le terme de son mandat ; c'était, paraît-il inconstitutionnel. M. Grévy a, il est vrai, trouvé très constitutionnel de le remplacer.

Il avait d'ailleurs, dans un amendement célèbre, déclaré que la présidence de la République était inutile et dangereuse. En se laissant installer à l'Elysée, sans qu'on eût à faire violence à sa modestie et à son intransigeance, il permit de laisser supposer qu'il allait, par son propre exemple, prouver combien cette magistrature suprême était inutile.

Les évènements justifièrent cette supposition. En se refusant de partir, il veut sans doute prouver qu'elle est dangereuse. C'est un esprit logique, toute sa vie révèle une parfaite unité.

Il va épuiser toutes les combinaisons ministérieller ; tous les hommes politiques qu'il va appeler à l'Elysée, lui répèteront qu'il lui est impossible de rester, qu'il doit se démettre et se soumettre ; il cherche à gagner du temps. C'est un savant légiste ; il sait que la Constitution est excellente.... pour le président. C'est un vieux parlementaire ; il sait combien on peut acheter de votes dans les couloirs d'une Chambre. Peut-être aura-t-il l'inespérée fortune de trouver un politicien suffisamment ambitieux et sot pour affronter la plus justifiée des impopularités. Mais combien de temps ce ministère méprisé pourrait-il durer ? quelques jours ou quelques semaines. Il a beau faire, il partira très précipitamment et on le remplacera très constitutionnellement. Il aura enfin justifié ses frais de déplacement.

Au moment où nous corrigeons les épreuves de cet article, une dépêche nous apprend que M. Jules Grévy a virtuellement donné sa démission et que la solution de la crise est imminente. T.

Epitre Princière

Les reporters ayant oublié d'aller jusqu'à Prangins pour l'interwiever, le prince Napoléon. qui est désireux de nous tenir au courant de ses évolutions politiques, a adressé au fidèle M. Dufour, député du Lot, une lettre manifeste que le destinataire a eu la générosité grande de communiquer au *Figaro*.

Nous savons maintenant ce que le prince pense de la situation présente ; nous connaissons, grâce à lui, le remède au mal qui nous dévore.

La lettre contient de très justes appréciations, rédigées en un style très net, ce qui n'est pas pour nous étonner.

Le prince Jérôme constate avec beaucoup de précision la situation présente. « Le premier magistrat de la République est dit-il, acculé, par ses faiblesses ou ses complicités, à une démission nécessa re. Le pouvoir exécutif est vacant. » Il signale avec énergie « le mal profond qui a a atteint tous les organes de l'autorité publique. Ce mal, c'est selon lui, la pourriture accumulée par douze ans de gouvernement collectif et de pouvoir irresponsable. »

Il y a assurément une grande part de vérité dans cette appréciation, qui demanderait cependant quelques explications. Mais le remède proposé ne semble pas efficace, et ne serait guère préférable au mal lui-même.

« Ce que le pays veut, est dit-il dans la lettre, c'est un gouvernement sage et prévoyant, capable d'esprit de suite, et qui ne soit pas le jouet des brigues et la proie des partis. » C'est exact, trop exact pourrait-on dire. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour comprendre ce désir manifeste. Mais comment réaliser ce gouvernement ? Le prince Jérôme se prétend républicain ; il est peut-être sincère en manifestant ses préférences pour la République, car il est trop intelligent pour ne pas se rendre compte de son impopularité, et sa plus grande ambition est vraisemblablement d'empêcher un concurrent d'être plus heureux que lui. En tout cas, il a du gouvernement républicain une conception vraiment singulière. Ce gouvernement que la France veut et qu'elle demande à la République, « c'est un gouvernement où tous les pouvoirs émanent du peuple. »

En d'autres termes, le salut est dans l'élection du président de la République par le suffrage universel.

Cette prétendue solution ne résoud rien du tout. Ce n'est pas précisément le moment de vanter l'infaillibilité du suffrage universel, quand on est en train de constater qu'il a pu choisir pour député un Wilson. Quand, par suite d'un engouement iraisonné, le choix du pays se serait porté sur un individu, qui aurait une belle barbe ou un beau cheval, nous n'en serions pas plus débarrassés des dangers qu'il s'agit de conjurer.

Le pouvoir personnel vanté par l'ex-prétendant, ce n'est pas encore cela qui assure l'indépendance de la magistrature ni l'indépendance de la représentation nationale. Un homme a beau être plébiscité par plusieurs millions d'électeurs, ce plébiscite ne garantit ni la pureté de ses mœurs, ni la droiture de son caractère, ni la clairvoyance de son intelligence. Décidément, le prince Jérôme n'est pas encore complètement républicain, sans quoi il comprendrait que c'est un fort mauvais moyen d'assurer sa liberté que de commencer par se donner un maitre. — T.

Nous informons les Bas-Alpins habitant Marseille, que SISTERON-JOURNAL est en vente :

Chez Madame ANDRÉJOL, kiosque, 30, Cours Belsunce, en face la rue Tapis-Vert.

Le Numéro : 5 Centimes

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Adjudication de l'Octroi. — Le Maire de Sisteron a l'honneur d'informer le Public que le 18 décembre prochain, à 2 heures du soir dans une des salles de l'Hôtel-de-ville, il sera procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, à titre de bail à ferme des droits d'octroi municipal de la dite ville, pour 3 années qui commenceront le 1er janvier 1888 et finiront le 31 décembre 1890.

Les droits sont établis sur les boissons et liquides, les comestibles, les combustibles, les matériaux et objets divers, conformément au tarif type de 1869.

La mise à prix est portée à 31.000 francs.

On n'admettra aux enchères que des personnes d'une moralité, d'une solvabilité et d'une capacité reconnues, et qui, après s'être fait inscrire sur le tableau des candidats, auront obtenu du Maire, quatre

© VILLE DE SISTERON

jours au moins avant l'adjudication, un certificat d'admission, sauf recours au Préfet.

Aucune personne attachée aux administrations civiles, aux tribunaux ou ayant une surveillance quelconque sur l'administration de l'octroi, ne pourra être adjudicataire ni associé de l'adjudicataire, sous peine de résiliation et de tous les dommages et intérêts.

Le Cahier des charges, clauses et conditions de l'adjudication, est déposé au secrétariat de la Mairie. Il en sera donné connaissance à toutes les personnes qui s'y présenteront; il leur sera également fourni tous les renseignements qu'elles pourront désirer, tant sur le montant des produits que sur la nature, le nombre et la quantité des objets qui ont été imposés depuis l'établissement de l'octroi.

Le Maire,
L. GAUBERT.

—

Adjudication des droits d'Abattage. — Le Maire de Sisteron a l'honneur d'informer le Public, que le 18 décembre prochain, à 2 heures du soir, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, il sera procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, à titre de bail à ferme, des droits d'Abattage de la ville, pour 3 années, qui commenceront le 1er janvier 1888 et finiront le 31 décembre 1890.

La mise à prix est fixée à 1.700 fr.

On n'admettra aux enchères que des personnes d'une moralité, d'une solvabilité et d'une capacité reconnues, et qui, après s'être fait inscrire sur le tableau des candidats, auront obtenus du Maire, quatre jours au moins avant l'adjudication, un certificat d'admission, sauf recours au Préfet.

Le Cahier des charges, clauses et conditions de l'adjudication, est déposé au secrétariat de la Mairie. Il en sera donné connaissance aux personnes qui se présenteront.

Le Maire
L. GAUBERT.

—

Adjudication du Balayage. — Le Maire de Sisteron a l'honneur d'informer le Public, que le dix-huit décembre prochain, à 2 heures du soir, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, il sera procédé à l'adjudication au rabais du Balayage des rues et places de Sisteron, pour une durée de trois années, qui commenceront le 1er janvier 1888 et finiront le 31 Décembre 1890.

La mise à prix est fixée à 600 fr.

Les offres ne pourront être moindres de 2 francs.

Le Cahier des charges, clauses et conditions de l'adjudication, est déposé au secrétariat de la Mairie. Il en sera donné connaissance aux personnes qui se présenteront.

Le Maire,
L. GAUBERT.

—

Sainte-Cécile. — A cause de la foire qui a lieu lundi, la fête de Sainte-Cécile ne sera célébrée que dimanche 4 décembre par notre Société Musicale. Nous donnerons samedi prochain, le programme des morceaux qui seront exécutés à cette occasion.

Alcazar. — Les efforts faits par la Direction et les sacrifices qu'elle s'impose pour attirer le public, commencent à porter leurs fruits. Dimanche la salle était comble, et du parterre aux tribunes ce n'était que de joyeux éclats de rire coupés par de nombreux applaudissements adressés à la troupe de Pantomime, recrutée par Mlle Allegretti. Nous ne dirons rien des *Deux Timides* qu'on a joués comme lever de rideau. Ce vaudeville tout en mettant en relief les qualités des artistes qui l'ont interprété, aurait pu être mieux rendu. Même observation pour *une Femme qui se grise*. Mais ces restrictions faites, ajoutons que *les Pêcheurs de Venise* ont été rendus avec un brio qui indique une connaissance approfondie de l'art mimique, chez MM. Henriot, John, Roux, Vainlis, Palud, etc.

Le même succès a retrouvé ces artistes dans l'*Affaire Pranzini*, le mimodrame ultra-naturel de Richard et Savary. M. Henriot est très amusant dans un rôle épisodique d' « ordonnance d' officier supérieur »; M. John, un « Pranzini » parfait; Mlle Allegretti a su rendre intéressante, l'infortunée « Marie Regnault. »

Nous allions oublier Mme Soulier, qui, dans le chant, le vaudeville ou la pantomime se révèle artiste consciencieuse et sait se faire justement applaudir.

Les Dernières Feuilles !

Les dernières feuilles tournoient dans l'air, novembre est arrivé avec son larmoyant cortège de brouillards, vents et pluies glacés. De tous côtés c'est un concert de toux douloureuses auquel jeunes et vieux prennent part, les enfants surtout font peine à entendre et l'on ne peut s'empêcher de murmurer ces vers de Richepin :

La pauvre enfant ! Regardez
La toux, par coups saccadés,
La secoue
Et la bise qui la mord
Met les roses de la mort
Sur sa joue.

Les mères auxquelles un enfant a été enlevé par quelque bronchite pernicieuse savent le mal affreux que repercute en elles cette toux sèche et sifflante, qui déchire les poumons et secoue le corps. Aussi, rien de touchant comme de voir dans le quartier de Provence, une pauvre jeune femme, à l'air triste, aborder tous les enfants qu'elle entend tousser et les supplier de sucer quelques Pastilles Géraudel qu'elle les oblige à prendre. La dame aux pastilles, comme on l'appelle, est en train de devenir légendaire. Elle fait de ces fameuses pastilles une consommation effrénée et MM. Imbert et Tardieu, chez qui elle se fournit, affirmaient lui en vendre près de cinquante étuis par semaine. Voilà de la belle et bonne philantropie, dont l'exemple ne peut qu'être suivi par les mamans soucieuses de la santé de leurs enfants,

Un Dessin Prophétique

Sur la demande de ses nouveaux abonnés, le *Courrier Français*, a fait faire un tirage hors texte du dessin qu'il publia il y a un an, le 14 novembre 1886, représentant M. Wilson en marchand de décorations. Ce dessin est encarté dans le numéro de ce jour, daté 20 novembre, qui contient de très intéressants dessins de Willette, Stevens, Ribot, Berne-Bellecour, Heidbrinck, Roy, etc. Ce numéro est vendu 40 centimes dans tous les kiosques et envoyé contre timbres adressés au *Courrier Français*, 14, rue Séguier, à Paris.

Demandez l'Almanach des Pilules Suisses dans les pharmacies. Très joli cadeau donné gratis.

Revue populaire de Médecine et de Pharmacie. — Journal de vulgarisation des connaissances médicales et pharmaceutiques, paraissant les 5 et 20 de chaque mois, *avec la collaboration de Membres de la Faculté de Médecine et de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Montpellier*, sous la direction de M. le Professeur-Agrégé GERBAUD et BLAISE. **24** colonnes de texte grand in-4°, sous couverture. — Prix du numéro : 15 centimes. Abonnements : 4 francs par an. — Gustave FIRMIN, imprimeur-éditeur, place de la Mairie, à Montpellier.

Un N° spécimen est adressé franco *à toute personne qui en fait la demande.*

ÉTAT-CIVIL

Du 16 au 27 Novembre 1887

NAISSANCES

André Edmond-Joseph.

DÉCÈS

Jourdan Marius, âgé de 31 ans. — Daumas Joséphine, âgée de 62 ans. — Giraud Marie-Julie, âgée de 53 ans.

Une Jolie prime, donnée gratuitement par les pharmaciens, est l'Almanach des Pilules Suisses, 64 pages illustrées, bons mots, agréables passe-temps l'art de lire dans la main, etc., etc

NAPHTATE PERFECTIONNÉE

Insecticide brèveté s. g. d. g. Procédé Mallet Chevallier. — S'adresser à M. Blanc, charron à Sisteron.

A LOUER présentement
L'AUBERGE d L'ÉVÊCHÉ

Une propriété, contenant mille toises, sise au *Préaux*. — S'adresser à M. Alexandre TOURRES.

à Céder de suite
Rue Saunerie
JOLI CAFÉ
Possédant une bonne Clientèle
S'adresser au bureau du Journal

Devant les malaises produits par les bières étrangères ; les Bièrophiles soucieux de leur santé se trouveront bien de l'usage de la **Bière Phénix**, pur malt et houblon débitée en book-bouteilles au Café de France (tenu par M. GASSEND, rue de Provence), où l'on trouve également l'excellente **Bière brune Lyonnaise**, depuis longtemps appréciée par les amateurs.

DIGNE

Conseil Départemental. — Un arrêté préfectoral en date du 10 novembre dernier fixe au 4 décembre l'élection de deux membres du Conseil départemental de l'enseignement, en remplacement de M. Blanc et de Mlle Tiran.

Chaque électeur aura soin, le jour de l'élection, d'insérer son bulletin de vote dans une enveloppe cachetée, sans signe extérieur.

Il placera ensuite cette enveloppe sous un second pli cacheté, portant extérieurement : La signature et la mention : *Conseil Départemental, Elections*, et le sceau de la Mairie.

Le dépouillement des votes sera fait le 8 décembre, en séance publique à la Préfecture des Basses-Alpes.

M. Millet, un des membres éligibles, prie ceux de ses collègues qui auraient l'intention de voter pour lui, de reporter, s'ils le jugent convenable, leurs voix sur M. Mazard qui, au 1er tour en 1886, a obtenu la plus grande majorité des suffrages exprimés.

—

Casino. — La représentation de la *Périchole* qui devait être jouée jeudi, au casino, n'a pas eu lieu par suite de l'absence de la troupe Creus. L'accueil le plus bienveillant ayant été fait à cette troupe qui a un réel mérite, nous ne nous expliquons pas, l interdit qu'elle semble devoir nous faire subir. Nous espérons que ce relache ne sera dû qu'à une circonstance indépendante de la volonté du Directeur.

Mercredi la Troupe de vaudeville et de pantomime Allegretti, a donné au Casino, une représentation qui avait attiré beaucoup de monde. Les artistes ont été fortement applaudis.

MANOSQUE

Le Conseil Municipal a dit : *Fiat Lux*, et la lumière a été. Non pas cette lumière douteuse et sans intensité qui, sortait à grand peine de nos réverbères, sales et gris, mais une lumière éclatante qui ira promener ses rayons curieux jusque dans les plus sombres ruelles, au grand désespoir des petites dames et des noctambules amoureux. Les cables sont posés dans toutes les rues et dans quelques jours Manosque sera la première ville des Basses-Alpes, éclairée à l'électricité.

Croquis d'Automne

I

J'aime la saison rêveuse
C'est la beauté sérieuse
D'une femme de trente ans...
Sous ses voiles gracieuse
L'automne est plus radieuse
Que les beaux jours de printemps !

II

J'aime ces feuilles dorées,
Diaprées,
Qui tombent dans les grands bois;
Le bruit de leur chûte frêle
Me rappelle,
Mes beaux rêves d'autrefois.

III

J'aime ces couchants en feux
Dans un ciel tout vaporeux
Tacheté de blancs nuages,
Lorsque les troupeaux frileux
A l'étable vont joyeux,
Mais graves comme des Sages !

IV

J'aime les cloches du soir,
Au manoir
Rappelant les chasses folles,
Tandis que le firmament,
Lentement,
Allume ses girandoles.

V

C'est l'heure où les cavaliers,
En courant dans les halliers
Murmurent aux chasseresses
Des serments échevelés...
Qui demain seront allés...
Où vont toutes les tendresses...

VI

O saison triste et joyeuse,
Eclatante et nébuleuse,
Fantasque dans tout pays,
C'est pour cela que je t'aime,
Car tes jours sont un poëme
Mêlé de pleurs et de ris !

FERNAND DE LISLE

© VILLE DE SISTERON

DERNIÈRE HEURE

Paris, 25 novembre.

—

M. Grévy, doit conférer ce soir avec les membres de l'ancien ministère.

M. Ribot, reçu ce matin à l'Elysée, a déclaré qu'il était préférable, que le Cabinet Rouvier restât encore quelques jours en fonctions, et ne se retirât qu'après le Congrès.

On pense que cet avis prévaudra. M. Rouvier lirait samedi à la Chambre le Message du Président, et le Congrès se réunirait lundi.

La démission du Président serait le prétexte de ce message.

BUREAU DES DOMAINES
DE SISTERON

AVIS AU PUBLIC

—

VENTE
d'Un Fût d'Huile d'Olive
en TRANSIT

—

Le Receveur des Domaines de Sisteron, procèdera le samedi, trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-sept, à deux heures du soir, devant la maison Nicolas, rue Saunerie, à Sisteron.

A la vente aux Enchères Publiques d'un fût plein d'huile d'olive, du poids de 130 kilos environ.

Ce fût a été expédié par la maison Paul Boy, jeune, négociant à Salon, au sieur Pascal, épicier à Sisteron.

Les droits d'octroi seront à la charge de l'adjudicataire, qui paiera en outre pour frais de vente : cinq pour cent en sus du prix.

Le Receveur des Domaines
LAMBERT.

REVUE FINANCIÈRE
Paris, 23 Novembre 1887

—

Le marché se soutient au delà de tout espoir : *3 0/0* 80.57 ; *4 1/2 0/0* 106.65. On attribue cette fermeté remarquable à la faveur dont jouit l'opération de la conversion. Demain étant le dernier jour du délai, rappellons que tout rentier acceptant purement et simplement la conversion, recevra à 833 de rente 3 0/0 pour 1 franc de rente 4 1/2 ; que tout rentier qui voudra reconstituer son ancien revenu aura le droit de souscrire à des rentes 3 0/0 qui lui seront offertes à 80.10. Les Les rentiers ont parfaitement compris les avantages de l'opération ; on ne trouve pas tous les jours du 85, au prix de 80.10 et il n'y a pas encore un mois qu'on cotait à 85. Nous reverrons ce cours, et ceux qui auront profité de la conversion, se féliciteront de leur clairvoyance.

Le *Crédit-Foncier* se négocie à 1365. Les obligations foncières et communales ont un bon courant de demandes.

La *Société Générale* se maintient fermement à son cours de 451.25.

Les *Dépôts et Comptes Courants* sont fermes à 600.

La Compagnie d'Assurances *l'Urbaine Vie* à distribué pour l'exercice 1886 un dividende de 10 francs net d'impôts. Son système d'Assurance complémentaire, combinaison ingénieuse et réellement féconde est de plus en plus apprécié des classes laborieuses.

Les polices *A. B. de l'Assurance Financière* gardent un marché très actif.

Le *Panama* s'inscrit à 296. Une reprise semble très prochaine.

Nos chemins de fer sont sans changement.

AUX SOURDS

Une personne guérie d'une surdité de 25 ans, par l'emploi d'un remède très simple, en enverra la description gratis à quiconque en témoignera le désir. S'adresser Nicholson, 4, rue Drouot, Paris.

SI VOUS VOULEZ
DE LA
BONNE CHAUSSURE
RÉUNISSANT
ÉLÉGANCE, SOLIDITÉ et BON MARCHÉ
sur Commande et à la Confection
adressez-vous
chez **M. VIDAL**
Traverse de la Place
SISTERON

Vins et Fruits d'Espagne

J. RULLAND
Rue Mercerie, 15, à SISTERON
BASSES-ALPES

Nous avons l'honneur de vous prévenir, que nous venons de créer 19, RUE MERCERIE, 19, A SISTERON, un Magasin pour la Vente des Vins et Fruits d'Espagne.

Vous trouverez dans ce Magasin tous les Articles qui font partie de notre commerce, tels que :

VINS

VINS FINS ET ORDINAIRES D'ESPAGNE
(Blancs et Rouges)
MALAGA, ALICANTE, MADÈRE, GRENACHE.
VINS BLANCS DOUX ET SECS
SPÉCIALITÉ DE LIQUEURS ASSORTIES.

FRUITS

MANDARINES, ORANGES, CITRONS, FIGUES, DATES, FRUITS SECS, ETC., ETC.

Ces marchandises sont garanties de bonne qualité et livrées aux prix les plus modérés.

Rue Mercerie, 15, à SISTERON

SALON DE COIFFURE
pour Mariages et Soirées

—

Mme MAUREL
Coiffeuse pour dames
rue droite, à SISTERON

Mme MAUREL, sortant d'un des principaux salons de coiffure de Marseille, donne tous ses soins aux coiffures, que la mode a nouvellement créées.

Prix des Abonnements 2.50 et 3 fr.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, lavages antiseptiques, crevasses, engelures, etc. Px 2 fr. Tres ph'ies. Env. f'e. mand. **J. LIEUTAUD** Aîné, Marseille.

ECONOMIE ET CONSERVATION
DU LINGE
—o—
SAVON CUIT SUPÉRIEUR
Notre-Dame de Lourdes
—o—
U. GONCET
Fabricant
92, Grande rue Marengo, MARSEILLE
—o—
En vente : **Chez tous les épiciers**

Horlogerie & Bijouterie

ASSORTIMENT
DE
Pendules, Réveille-Matin et Montres
EN TOUS GENRES

—

BIJOUX OR & ARGENT

—

Spécialité de Pierres de Digne

—

ARTICLES DE MARIAGE
—o—
E. Chauvin
RUE DROITE, SISTERON

M. TERCIDE OUSTRIC
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOME A L'ECOLE DENTAIRE DE FRANCE
1, *Rue Jeannin* — DIJON — *Rue Jeannin*, 1

Recevra à Digne, 9, rue du Pied de Ville, 9 du 5 Août prochain au 30 inclusivement.

Voulez-vous, aimable lectrice, un journal de modes bien fait, bien imprimé, rempli de gravures, de patrons, vous donnant le moyen d'être élégante sans jeter l'argent par la fenêtre? Prenez *La Saison*, journal illustré des Dames : vous y trouverez les dessins, très bien venus et très clairement expliqués, des dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames, des patrons en grandeur naturelle et des dessins de broderie à foison. Et quand on pense que l'on peut avoir tout cela pour la modique somme de sept francs par an et de seize francs si l'on désire recevoir en outre 36 planches coloriées ! Il importe de le remarquer, *La Saison* n'est pas un de ces journaux nouveaux-nés qui font de grands sacrifices pour amorcer le lecteur. C'est un recueil connu, comptant dix-neuf années d'existence et de succès toujours croissant.

Afin de permettre à tous de juger de la supériorité de ce journal, un numéro sera envoyé gratuitement aux personnes qui en feront la demande au Directeur de *La Saison*, 25, rue de Lille, à Paris.

L'imprimeur-gérant, A. TURIN.

VÉRITABLES TRUFFES fraîches du Périgord, qualité extra, à **20** francs le kilo net, rendues *franco* à la gare la plus près du destinataire. **TRUFFES** conservées du Périgord, à **25** francs le kilo net, rendues *franco* à la gare la plus près du destinataire. Afin de nous éviter les frais trop onéreux de retour d'argent, nous invitons nos clients de faire suivre le montant de la commande, en nous donnant des ordres d'expédition.

Donner très lisibles ses noms et adresses. — On demande de sérieux représentants, très bonne commission.

POUZALGUE, à Vitry, près Paris

Connaissances utiles

Pour enlever les taches de vin, de fruits, etc., sur le linge, rien ne peut être comparé à l'eau de Javel, dont l'action est instantanée. Mais cet eau de javel, comme on la fabriquait il y a quelques années, avait d'assez graves défauts : 1° Sa faible richesse en principes décolorants rendait son transport trop onéreux. 2° La grande quantité d'eau qu'elle contenait gelait en hiver et faisait éclater les bouteilles. 3° Elle renfermait un grand excès de principes corrosifs qui altéraient promptement le linge. De là la répugnance des bonnes ménagères pour un produit que rien, cependant, ne peut remplacer.

Pour obvier à ces inconvénients, M. Cotelle, chimiste à Ponthierry (S.-et-M.), inventa un produit très concentré et débarrassé de tous principes corrosifs, auquel il donna le nom d'*Extrait d'eau de Javel*.

Ce produit étant 20 fois plus fort que l'eau de Javel ordinaire, peut être transporté à peu de frais à toutes distances, et il suffit d'y ajouter 20 fois son volume d'eau au moment de s'en servir. En outre, il ne gèle pas par les plus grands froids. Enfin avantage inestimable, l'Extrait d'eau de Javel est dépourvu de tous principes corrosifs, de telle sorte que l'eau de Javel faite avec l'Extrait blanchit merveilleusement le linge, mais ne le « brûle pas » comme le faisait l'ancienne eau de Javel. — Aussi la consommation de l'eau de Javel a-t-elle triplé en France depuis l'invention de l'Extrait.

Ce succès devait naturellement faire surgir de nombreuses imitations. Mais les imitateurs ont cru avoir atteint leur but en faisant de l'eau de Javel concentrée, aussi forte que l'Extrait Cotelle..., et ils ont négligé d'éliminer les corps nuisibles qui brûlent le linge.

Il est donc indispensable de ne pas confondre l'*Extrait Cotelle* avec l'eau de Javelle concentrée, que l'on trouve aujourd'hui sous différents noms dans le commerce, et pour cela il faut exiger la signature A. Cotelle sur l'étiquette et sur le cachet en cire rouge dont les flacons d'Extrait sont revêtus.

On trouve « l'Extrait d'eau de Javel » chez A. Cotelle, chimiste-manufacturier à Ponthierry (Seine-et-Marne), et aussi dans toutes les bonnes maisons d'épicerie et de droguerie.

CHOCOLAT-DAUPHIN
VANILLÉ ET DOUBLE VANILLÉ
SE VEND PARTOUT

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

LA BOURSE SANS RISQUES
par une combinaison nouvelle, aussi ingénieuse que sûre, qui garantit contre tous risques de perte les sommes employées, tout en permettant de profiter des bénéfices considérables que donnent ces opérations.

1750f. de BÉNÉFICES avec 152f.
en opérant immédiatement sur un des principaux fonds d'Etat étrangers.

700fr. de BÉNÉFICES avec 75fr.
par un achat immédiat d'EGYPTIENNES UNIFIÉES à prime.

Les opérations sont liquidées tous les mois et les bénéfices à la disposition des clients dans les cinq jours. *La Notice explicative est adressée franco sur demande au Directeur des* SCIENCES ÉCONOMIQUES (Société), 19, Rue St-Lazare, PARIS.

© VILLE DE SISTERON

· GOUDRON DE NORWÈGE ·

TOLU · BENJOIN

Vous ne tousserez plus si vous prenez des PASTILLES ALEXANDRE

· EN VENTE ·

· Chez tous les Pharmaciens ·

Médaille d'Or, EXPOSITION DU HAVRE, 1887

CORICIDE RUSSE

Pour éviter les Contrefaçons grossières et dangereuses, bien exiger le mot CORICIDE (Déposé).

Flacon acc. 2f; 1/2 flac. 1f20.

TOPIQUE UNIQUE incomparable

GUÉRISSANT SANS DOULEUR en 4 ou 6 JOURS et empêchant le retour des CORS AUX PIEDS

Dépôt Général : Phie Centrale, Fb-Montmartre, Paris et dans toutes les bonnes pharmacies.

GUÉRISON INSTANTANÉE

des Névralgies, Migraines, Maux de Dents, de Tête et d'Oreilles

PAR L'EMPLOI DU

SPASALGIQUE MARÉCHAL

Préparé par M. CHAT, pharmacien de 1re classe, ex-interne des hôpitaux

A VIERZON (Cher)

Si, par son efficacité et la rapidité de son action, le **Spasalgique** mérite bien son nom d'ENLÈVE-DOULEURS, il doit aussi tenir le premier rang parmi les dentifrices, car son emploi journalier comme rince-bouche à la dose d'une cuillère à café dans un verre d'eau, raffermit les gencives, empêche la carie des dents, et, par suite, la douleur qu'il vaut mieux prévenir que guérir.

MODE D'EMPLOI

Après avoir versé quelques gouttes de notre **Spasalgique** dans une cuillère à café, on l'approche de la narine adjacente au côté affecté et, appuyant le doigt sur l'autre côté du nez, on aspire fortement la liqueur ; à peine a-t-elle pénétré dans la fosse nasale, que la douleur a disparu.

PRIX DU FLACON : 2 FR.

On trouve le SPASALGIQUE MARÉCHAL dans toutes les bonnes Pharmacies

Et chez M. CHAT, pharmacien de 1re classe, ex-interne des Hopitaux, à VIERZON (Cher)

PRIX DU FLACON : 2 FR.

POMPES FUNÈBRES

SPÉCIALITÉ POUR VINS ET CIDRES

VOUS NE TOUSSEREZ PLUS

SI VOUS PRENEZ DES

Pastilles Alexandre

Balsamiques, Anticatarrhales, Anti-asthmatiques
Antiseptiques des voies respiratoires

A BASE DE

GOUDRON de Norwège, purifié et Baumes de Tolu, Benjoin, Pérou, etc.,

Préparées par ACARD, Pharmacien de 1re classe, à Paris

LES MEILLEURES — CELLES QUI COUTENT LE MOINS CHER

Calmant immédiatement la toux, facilitant l'expectoration, favorisant la respiration, purifiant l'air, empêchant la contagion par les voies respiratoires, conservant la pureté de la voix, rendant en un mot d'immenses services dans tout ce qui concerne l'*Hygiène* de la respiration et le *Traitement* des maladies de la gorge, du larynx, des bronches et de la poitrine, jouissant sur toutes leurs rivales d'une supériorité incontestable due à ce qu'elles contiennent outre du véritable goudron de Norwège absolument pur, un certain nombre d'autres substances balsamiques qui y ajoutent leurs propriétés thérapeutiques particulières et lui communiquent une odeur douce et suave, une saveur presque parfumée. — L'Etui, 1 fr. 10 dans toutes les Pharmacies.

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Républicain Quotidien

PARAISSANT A MARSEILLE

Treizième Année

Service télégraphique des plus complets par un Fil Special, propriété du Journal. — Compte-rendu des Chambres. — Informations politiques. — Rédaction composée d'éminents écrivains. — Chroniques Locales et Régionales. — Nouvelles commerciales, maritimes, artistiques et financières. — Feuilletons des meilleurs auteurs.

ARRIVANT A LA PREMIÈRE HEURE DANS LES ALPES

Prix 5 Centimes

MARSEILLE ---- 42, RUE GRIGNAN, 42. ---- MARSEILLE

ÉVITER LES CONTREFAÇONS CHOCOLAT-MENIER EXIGER LE VÉRITABLE NOM

ALAMBIC VALYN

POUR TOUTES DISTILLATIONS. BROQUET ✻, SEUL CONCESSIONNAIRE, *121, r. Oberkampf, Paris*

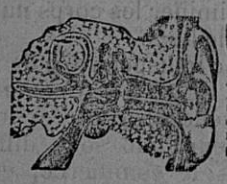

GUERISON DE LA SURDITÉ

Les TYMPANS ARTIFICIELS, brevetés, de NICHOLSON, guérissent ou soulagent la Surdité, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer 25 centimes pour recevoir franco un livre de 80 pages, illustré, renfermant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la Surdité, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Editeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces TYMPANS et les recommandent hautement. Nommer ce journal.

Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

SOULAGEMENT IMMÉDIAT ET GUÉRISON RAPIDE DES DOULEURS DE

RHUMATISME

ARTICULAIRE AIGU OU CHRONIQUE

et des Maladies ayant une affinité avec le Rhumatisme

GOUTTE, GRAVELLE, NÉVRALGIE SCIATIQUE

PAR LE

BAIN ROMAIN

ANTI-RHUMATISMAL

N'exigeant l'emploi d'aucune Baignoire spéciale

Le **Bain Romain,** actif et sûr, sans danger dans son emploi, n'a aucun des inconvénients des Médications internes. — Toutes les Douleurs rhumatismales siégeant dans un endroit quelconque du corps, dans les membres, les reins, les articulations, sont calmées dès le premier Bain et disparaissent **sans risque de réaction nuisible,** après 4 à 8 Bains, suivant l'intensité ou l'ancienneté de la Maladie. — Il est aussi le préservatif le plus sûr contre les affections héréditaires.

MODE D'EMPLOI SUR CHAQUE FLACON

« Si votre pharmacien n'a pas de BAIN ROMAIN, écrivez à Acard pharmacien « de 1re classe à Saint Mandé, près Paris, qui vous enverra franco, contre mandat-« poste : de 5 francs, 1 flacon ; de 25 francs, 6 flacons.

LES CAPSULES BOBEAU

Au Fer et à la Quassine

Guérissent très rapidement l'Anémie, la Chlorose, les pâles couleurs, la faiblesse du sang. Elles excitent l'appétit, activent la digestion et guérissent la plupart des Maladies chroniques de l'estomac.

En vente dans toute bonne pharmacie à 2 fr. le flacon

On chez l'inventeur BOBEAU, pharmacien, à LANGEAIS (Indre-et-Loire) QUI EXPÉDIE FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 2 FR.

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

Maison fondée à Paris EN 1786

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON

Médailles aux Expositions Universelles de Paris et de Londres

Certifié conforme, Le Gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON